

■ **Diamanta Sàrl**, à Fribourg, Rue St-Paul 13 A. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 18.02.2002. But: exploiter un atelier de taillerie de diamants. Capital social: CHF 60'000.--, entièrement libéré par apport. Apport en nature et reprise de biens: Selon contrat du 18.02.2002 MM. Rostam Bader, Juan de la Cruz Osorio et Juan Carlos Da Cruz Valeriano font apport à la société, selon bilan au 31.12.2001, de l'ensemble des actifs et passifs de la société en nom collectif 'Diamanta Bader & Cie', à Fribourg, actifs: CHF 148'178.23; passifs: CHF 60'961.44, soit un actif net de CHF 87'216.79, accepté pour ce prix et imputé à concurrence de CHF 60'000.-- à la libération du capital social. En contrepartie il est remis une part sociale de CHF 20'000.-- à chacun des apporteurs. Le solde de CHF 27'216.79 étant porté en compte courant au crédit des apporteurs. Associés: Bader Rostam, de Massagno, à Moudon, pour une part de CHF 20'000.--, Da Cruz Valeriano Juan Carlos, d'Espagne, à Moudon, pour une part de CHF 20'000.--, et de la Cruz Osorio Juan, d'Espagne, à Moudon, pour une part de CHF 20'000.--. Gérants: les associés Bader Rostam, Da Cruz Valeriano Juan Carlos, et de la Cruz Osorio Juan, inscrit, tous trois avec signature collective à deux. Organe de publicité: FOSC.

Journal no 465 du 26.02.2002
(00367280 / CH-217.1.001.497-7)